

Le, 29 Janvier 1968

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 135 - D

METHODES REPARATIONS

Nouvelle pièce	Ancienne	Désignation
DX 522-7 a	D 522-7a	Interrupteur de feuilure de pied de porte AV.

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS 21 (DX-DJ) - DS 19 a (DY-DL)

BREAK 21 (DJF)- BREAK 19 a (DLF)

ID 19 b (DV)

ELECTRICITE

Relais de phares complémentaires

Depuis Décembre 1967, les deux relais de phares complémentaires DX. 541-19 sont remplacés par un seul relais portant le même numéro.

Le support DX. 541-48 reste inchangé.

Interrupteur de feuilure de porte avant

Depuis Décembre 1967, les interrupteurs de feuilure des portes avant sont modifiés :

- le fil d'arrivée de courant à l'interrupteur comporte une fiche femelle (repère blanc) connectée à la fiche mâle de l'interrupteur.
- un fil fixé à l'interrupteur comporte une fiche femelle (repère marron). Il est relié au fil assurant la mise à la masse sur le tablier d'auvent.

La connexion entre le fil fixé sur l'interrupteur et le fil de masse est enrubannée.
L'interrupteur de coffre arrière n'est pas modifié.

PIECES DETACHEES. NOTE

Le démarrage des nouveaux interrupteurs de portes avant et du relais unique de phares complémentaires ayant été effectué à la même date, les câbleries électriques ont été modifiées simultanément pour ces deux modifications.

Désignation	Ancienne pièce	Nouvelle pièce
Interrupteur de feuillure de pied de porte AV.	D 522-7a	DX 522- 7 a

REPARATION.

Pour les véhicules sortis avant Décembre 1967, l'ancien interrupteur D 522-7a de pied de porte AV d'éclairage intérieur et d'éclairage de coffre continuera à être vendu par le Service des Pièces Détachées.